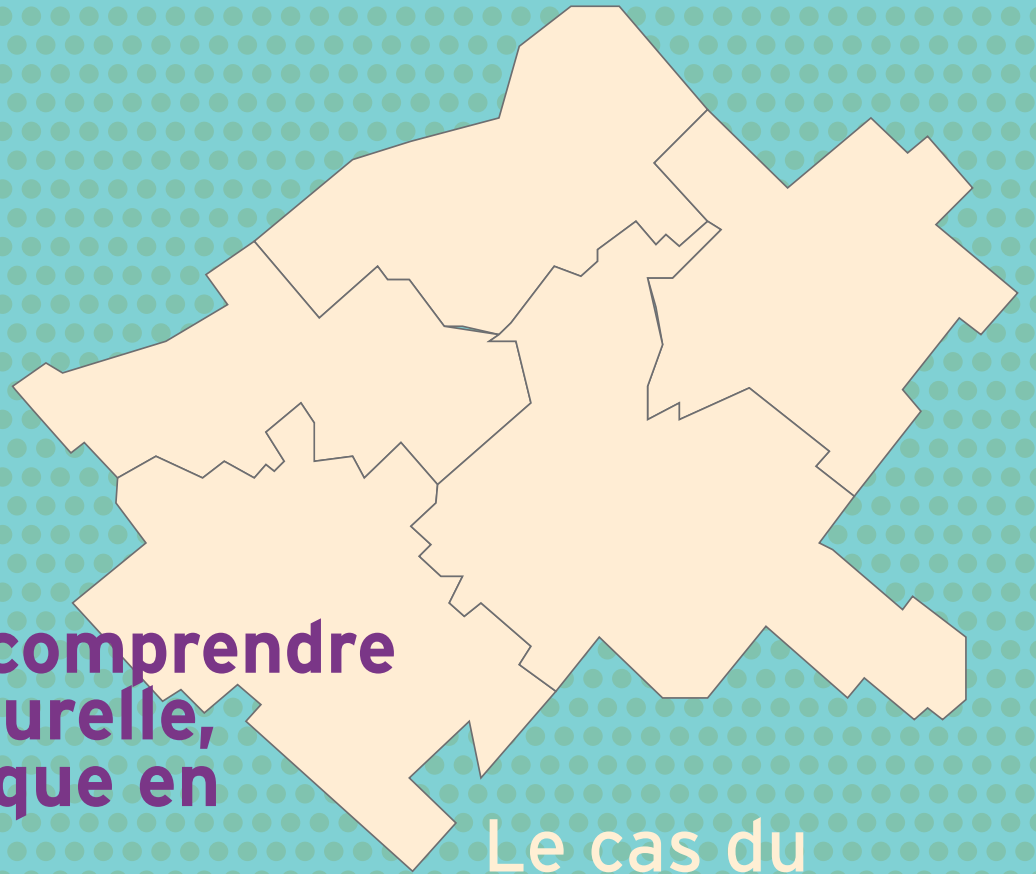


**Des clés pour mieux comprendre
la diversité ethnoculturelle,
religieuse et linguistique en
milieu scolaire**



Le cas du

Centre-du-Québec

Un portrait historique

1

LA DIVERSITÉ AU FIL DU TEMPS¹

LES PREMIERS PEUPLES ET LE RÉGIME FRANÇAIS

Selon les preuves archéologiques retrouvées, les Autochtones sillonnent le Centre-du-Québec depuis 1 000 à 6 000 ans. Les Français, pour leur part, s'aventurent dans cette région au début du XVII^e siècle mais hésitent un certain temps à la coloniser en raison de la menace iroquoise. L'arrivée du régiment de Carignan-Salières en 1665 leur insuffle cependant un sentiment de sécurité. Il,elle.s s'installent donc doucement dans les

seigneuries concédées en bordure du fleuve. Certaines familles de colons français empiètent sur le territoire des Wabanaki, qui s'établissent de façon permanente à Odanak (Saint-François-du-Lac) puis à Wôlinak (Bécancour) vers le début du XVIII^e siècle. Cette situation cause certaines frictions entre les deux groupes. À partir de 1758, plusieurs familles acadiennes victimes du Grand Dérangement s'ajoutent à la population centricoise.

LE RÉGIME BRITANNIQUE

Sept ans après la Conquête de 1760, les familles acadiennes se font de plus en plus nombreuses dans le paysage centricois, qui compte une population majoritairement francophone et catholique. Vu leur identité culturelle différente, les familles acadiennes revendiquent leur propre paroisse, qu'elles obtiennent finalement en 1803 et qui porte le nom de Saint-Grégoire. Dans les premières décennies du XIX^e siècle, le Centre-du-Québec n'échappe pas à la vague d'immigration en provenance des

îles britanniques. Ses cantons séduisent de nombreuses familles anglaises, écossaises et irlandaises. Ces dernières sont, avec les loyalistes, les premières à coloniser les cantons de Kingsey, de Durham et d'Upton. Plusieurs vétérans, pour la plupart britanniques, se sont vu par ailleurs octroyer des terres situées sur l'emplacement actuel de Drummondville après la guerre anglo-américaine de 1812. Cela explique la présence d'un important noyau anglophone et protestant dans ces secteurs.

DE LA CONFÉDÉRATION À LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Au lendemain de la Confédération, la population canadienne-française de confession catholique constitue toujours les principales mailles du tissu social du Centre-du-Québec, mais d'autres fils le composent également. En effet, bien que certain.e.s se soient intégré.e.s ou aient migré vers d'autres lieux, plusieurs anglophones imaginent encore leur avenir dans la région. À elles.eux se greffent les Waban-Aki, dont la population ne cesse d'augmenter, et les immigrant.e.s aux nationalités diverses venu.e.s travailler, au début du XX^e siècle, dans les industries centricaises en manque de main-d'œuvre. Entre autres, l'AETNA Chemical Company, de Drummondville, qui fabrique de la poudre à canon de 1916 à 1919, accueillera parfois jusqu'à 150 ouvrier.ère.s étranger.ère.s, d'origine italienne, juive, grecque, turque, roumaine, belge et chinoise, par jour.

DE L'APRÈS-GUERRE À AUJOURD'HUI

Dans les années qui suivent la Seconde Guerre mondiale, la population du Centre-du-Québec s'homogénéise. Les non-francophones deviennent des exceptions. À partir des années 1980, ce portrait commence à changer tranquillement. En raison des conflits mondiaux et des catastrophes naturelles, plusieurs personnes immigrantes mettent le cap sur la région, provenant, entre autres, de la Bosnie-Herzégovine, d'Haïti et de la Colombie. Au cours des prochaines années, le tissu social de la région devrait continuer à se diversifier puisque de nombreuses entreprises centricaises recrutent à l'étranger pour pallier le manque de main-d'œuvre, sans parler des Waban-Aki qui résident désormais majoritairement en marge des réserves d'Odanak et de Wôlinak.

Un portrait actuel

LA DIVERSITÉ AUJOURD'HUI

En 2016, la région du Centre-du-Québec comptait 243 798 habitant.e.s réparti.e.s dans cinq municipalités régionales de comté dont les plus peuplées sont Drummond, Arthabaska et L'Érable². Parmi l'ensemble de la population de la région³,

1,21%

A DÉCLARÉ UNE IDENTITÉ AUTOCHTONE⁴;

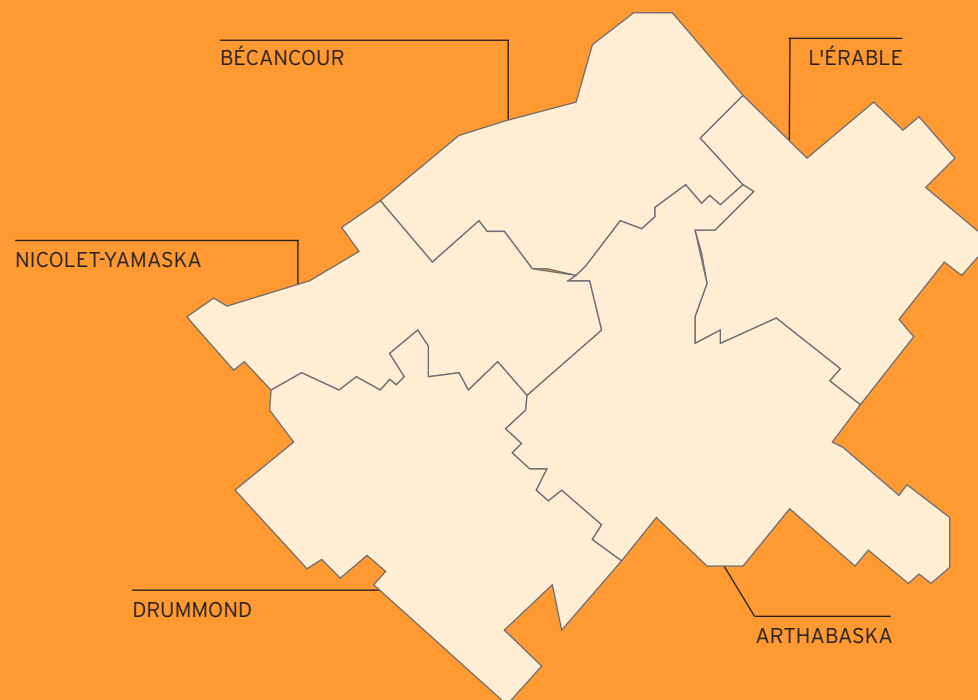
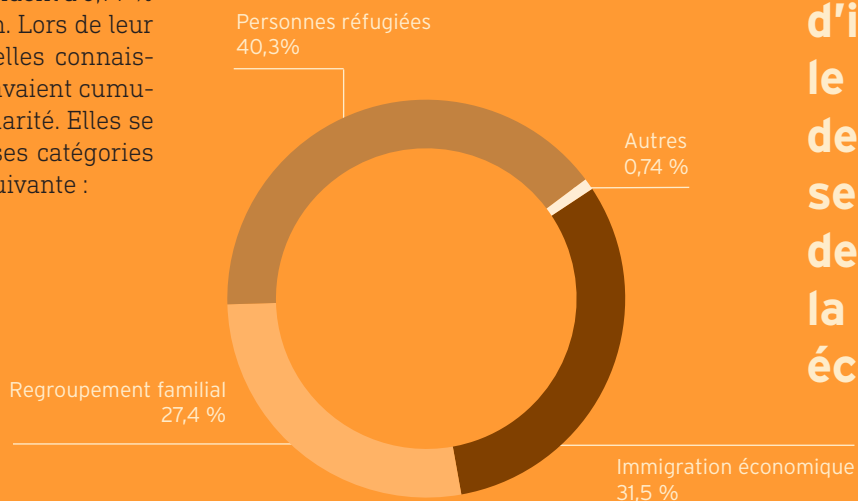
1,77%

A DÉCLARÉ APPARTENIR À UNE MINORITÉ VISIBLE⁵;

2,36%

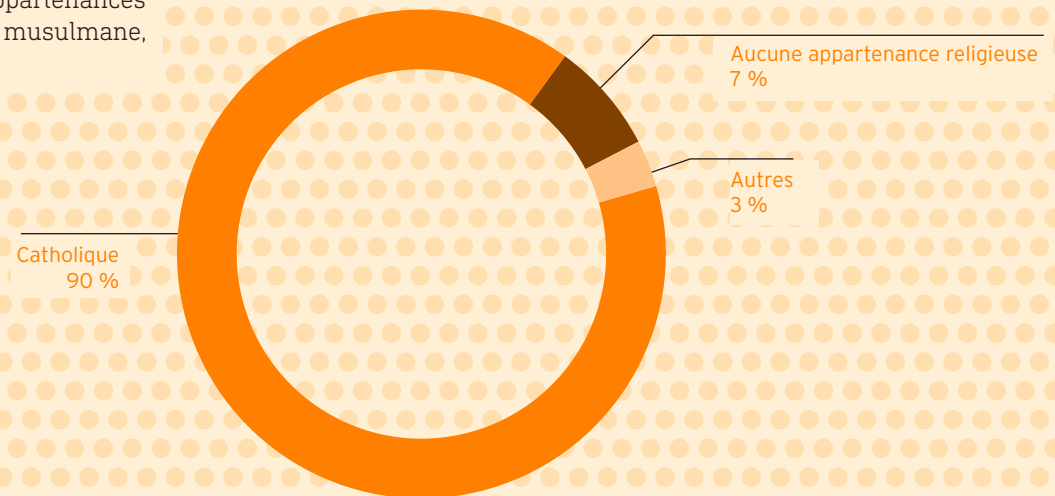
SONT DES PERSONNES IMMIGRANTES, PEU IMPORTE LE MOMENT DE LEUR ARRIVÉE AU CANADA⁶.

Les 1884 personnes immigrantes admises au Québec entre 2005 et 2014⁷ et résidant dans la région administrative du Centre-du-Québec correspondent à 0,77 % de la population de la région. Lors de leur admission, 47,5 % d'entre elles connaissaient le français et 52,7 % avaient cumulé plus de 12 années de scolarité. Elles se répartissent dans les diverses catégories d'immigration de la façon suivante :



Des défis d'intégration variés peuvent découler de ces catégories d'immigration. Entre 2005 et 2014, le Centre-du-Québec est la région de la province qui a accueilli, parmi ses immigrant.e.s, la proportion de réfugié.e.s la plus élevée et la proportion d'immigrant.e.s économiques la plus faible.

En 2011, la principale religion déclarée est la religion catholique (90 %) et une partie de la population de la région déclare n'avoir aucune appartenance religieuse (7 %). Les autres appartenances religieuses déclarées (3 %) sont principalement : musulmane, baptiste et pentecôtiste⁸.



L'immigration récente s'ajoute à la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique de la population de la région du Centre-du-Québec, composée de nations autochtones, de groupes racisés, de communautés anglophones et du groupe majoritaire francophone.

La diversité telle qu'abordée dans les médias de la région

Une recension non exhaustive⁹ des principaux écrits médiatiques depuis 2008 donne un aperçu du traitement médiatique de trois principaux enjeux liés à la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique dans la région du Centre-du-Québec.

1

De nombreux articles traitent des besoins de la région en matière de main-d'œuvre qualifiée, discutant entre autres des efforts déployés afin de faciliter l'intégration professionnelle et culturelle des personnes immigrantes et d'augmenter leur taux de rétention dans la région, notamment à Victoriaville et Drummondville.

2

Les médias témoignent aussi des enjeux liés à la diversité ethnoculturelle, tels que les perceptions négatives sur l'immigration ou la discrimination à l'embauche des minorités visibles, et évoquent ouvertement des manifestations de racisme, surtout de l'islamophobie. Les conditions de travail des immigrant.e.s, par exemple le travail non déclaré, ont aussi fait débat après qu'une personne immigrante ait dénoncée cette pratique.

3

Les communautés autochtones, notamment celle d'Odanak et de Wôlinak, font l'objet d'articles qui traitent de leur réalité culturelle, mais aussi des préjugés que subissent leurs membres et des efforts de sensibilisation de la population de la région à cet égard.

2

La diversité en milieu scolaire

UNE RÉALITÉ À VISAGES MULTIPLES¹⁰

102

C'est le nombre d'écoles qui se trouvent dans le Centre-du-Québec.

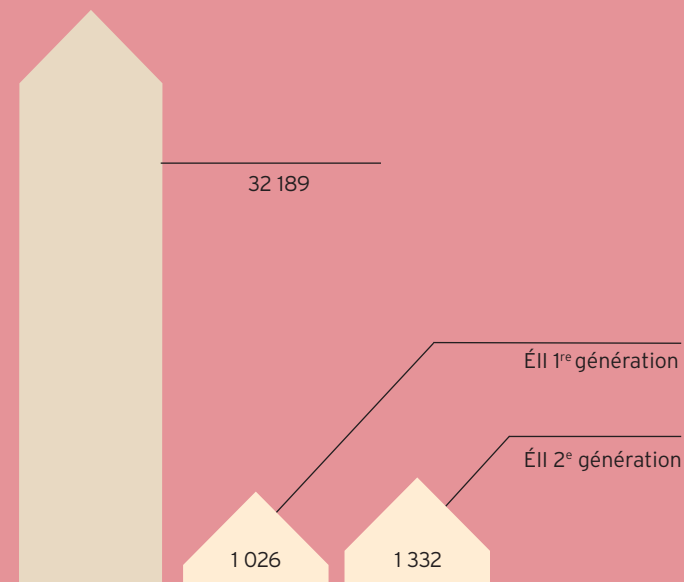
95 ÉCOLES PUBLIQUES, DONT :

- 94 écoles appartenant aux 4 centres de services scolaires (CSS)¹¹ francophones suivants : CSS de la Rivéraine (CSSDLR, 21 écoles), CSS des Appalaches (CSSA, 1 école), CSS des Bois-Francis (CSSBF, 39 écoles) et CSS des Chênes (CSSDC, 33 écoles);
- 1 école appartenant à la commission scolaire anglophone suivante : CS Eastern Township (CSET).

7 ÉCOLES PRIVÉES.

48

C'est le nombre de langues maternelles¹² des élèves du Centre-du-Québec en 2016-2017. Après le français, l'espagnol est la langue maternelle la plus fréquente (280 élèves), suivie de l'arabe (150 élèves) et de l'anglais (102 élèves). Au total, 797 élèves ont déclaré une autre langue maternelle que le français, ce qui correspond à 2,48 % des élèves de la région. De plus, pour la même année scolaire, 661 élèves ont déclaré une langue parlée à la maison autre que le français.



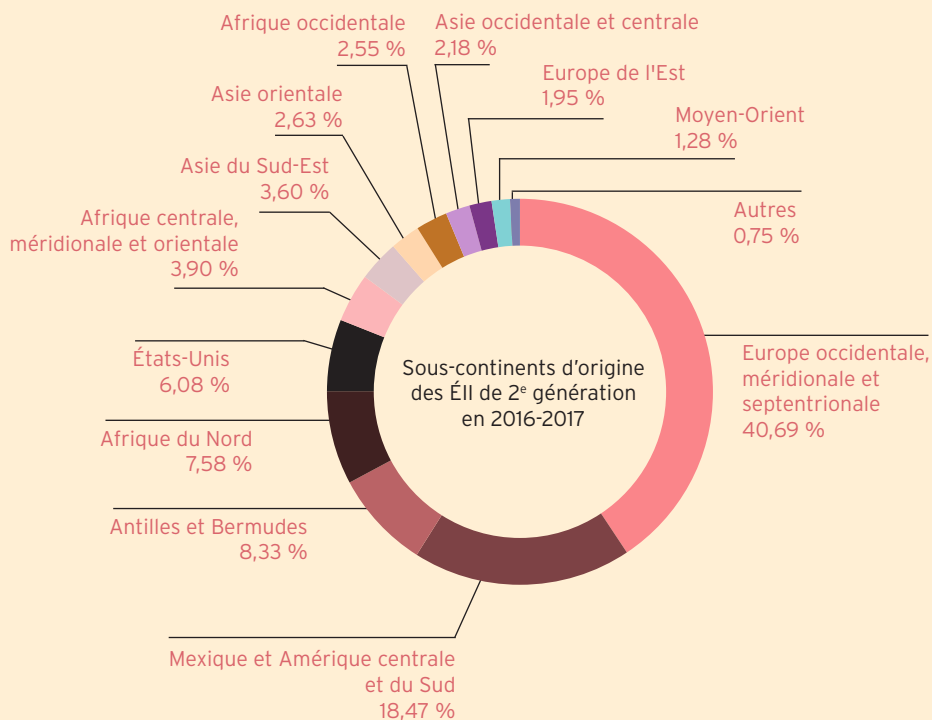
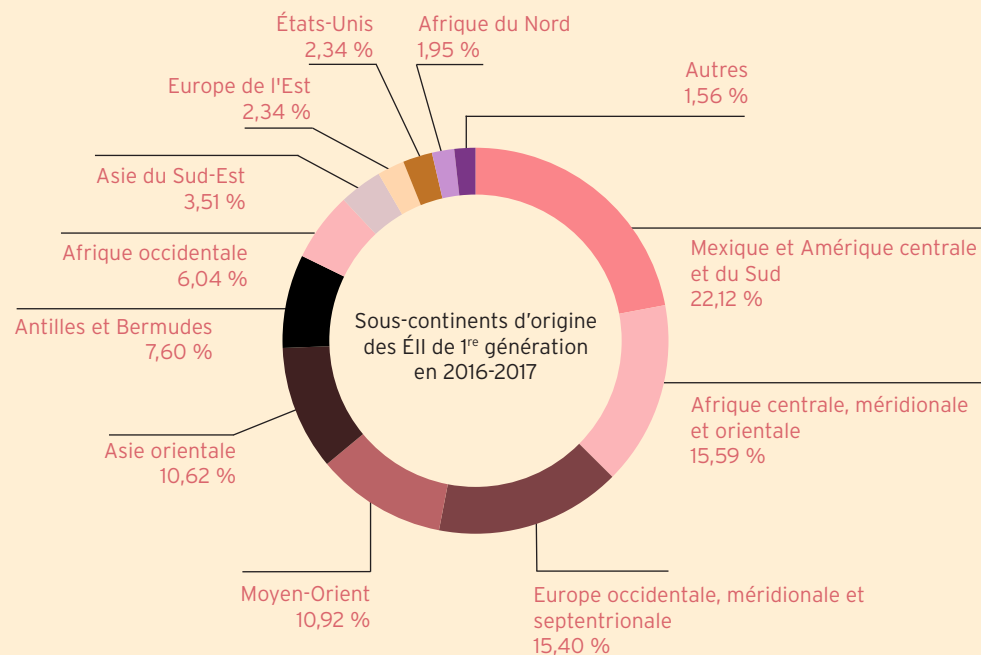
En 2016-2017, il y avait 32 189 élèves dans le Centre-du-Québec. De ce nombre, 2 358 (7,33 %) étaient des élèves issu.e.s de l'immigration (ÉII), dont 1 026 (3,19 %) de 1^{re} génération et 1 332 (4,14 %) de 2^e génération. La grande majorité des ÉII (92,08 %) fréquente une école publique francophone, alors que le reste d'entre eux.elles (7,92 %) est scolarisé dans une école du réseau privé ou dans une école publique anglophone.

Ainsi, le français peut faire partie ou non du répertoire linguistique des élèves lorsqu'il.elle.s commencent à fréquenter l'école québécoise.

LA DIVERSITÉ EN MILIEU SCOLAIRE : L'ORIGINE DES ÉII

Entre les années scolaires 2013-2014 et 2016-2017, le nombre d'ÉII du Centre-du-Québec est passé de 2022 à 2358, ce qui représente une augmentation de plus de 16 %. Durant cette période, le nombre d'ÉII de 2^e génération, qui est passé de 1084 à 1332 (soit une hausse de 22,88 %), a davantage augmenté que le nombre d'ÉII de 1^{re} génération qui est passé de 938 à 1026 (soit une hausse de 9,38 %).

Les ÉII se répartissent différemment sur le plan des sous-continent d'origine selon leur statut générationnel¹³. Le principal sous-continent d'origine des ÉII de 1^{re} génération est le Mexique et l'Amérique centrale et du Sud (22,12 %) alors que c'est l'Europe occidentale, méridionale et septentrionale pour les élèves de 2^e génération (40,69 %). De plus, une proportion plus grande d'ÉII de 1^{re} génération que d'ÉII de 2^e génération est originaire notamment du Moyen-Orient (respectivement 10,92 % et 1,28 %) et de l'Asie orientale (respectivement 10,62 % et 2,63 %), alors qu'une plus grande partie des ÉII de 2^e génération provient de l'Afrique du Nord et des États-Unis.



Les ÉII du Centre-du-Québec proviennent de partout sur la planète. Cela nécessite une prise en compte des différentes réalités migratoires et socioculturelles vécues par les élèves.

LA DIVERSITÉ EN MILIEU SCOLAIRE : LA RÉPARTITION DES ÉII

Les ÉII du Centre-du-Québec sont inégalement réparti.e.s sur le territoire, entre les établissements (distribution) et au sein même de ceux-ci (concentration).

Concernant la **DISTRIBUTION** des ÉII dans la région, le CSSDC accueille plus des deux cinquièmes des ÉII alors que le CSSBF en accueille le tiers. Les autres CSS, la CSET et l'ensemble des écoles du réseau privé se partagent un peu moins du quart des ÉII. Le CSSA affiche un taux de distribution plus bas, ce qui s'explique notamment par le faible nombre d'écoles de cet organisme dans la région.

La **CONCENTRATION** des ÉII, qui correspond à la proportion d'ÉII au sein d'un milieu donné, varie selon les milieux. L'ensemble des écoles du réseau privé, le CSSDC et le CSSBF accueillent respectivement 1 ÉII pour 8, 12 et 15 élèves. Le CSSDLR et la CSET accueillent respectivement 1 ÉII pour 19 et 20 élèves. Le CSSA affiche le taux de concentration le plus bas de la région, soit 1 ÉII pour 126 élèves.

Organisme responsable (Centre de services scolaire, commission scolaire ou réseau privé)	Distribution des ÉII	Concentration des ÉII
Centre de services scolaire des Appalaches (CSSA)	0,04 %	0,79 %
Commission scolaire Eastern Townships (CSET)	0,51 %	4,84 %
Centre de services scolaire de la Rivéraine (CSSDLR)	11,11 %	5,16 %
Ensemble des écoles du réseau privé	11,37 %	11,64 %
Centre de services scolaire des Bois-Francis (CSSBF)	33,25 %	6,60 %
Centre de services scolaire des Chênes (CSSDC)	43,72 %	8,21 %
Total	100 %	7,33 %

Tous les milieux scolaires, qu'ils accueillent ou non des ÉII, doivent composer avec la diversité culturelle, linguistique et religieuse de la société québécoise.

La distribution inégale à l'intérieur de la région se perçoit aussi à petite échelle. En 2016-2017, des 102 écoles de la région, toutes les écoles comptaient au moins un.e ÉII parmi ses élèves.

Parmi les écoles de plus de 100 élèves en 2016-2017, certaines écoles primaires et secondaires, à la fois des réseaux public et privé, se démarquent par leur concentration d'ÉII plus forte. Tant au primaire qu'au secondaire, les écoles publiques présentant les concentrations les plus fortes font partie du CSSDC.

Des 102 écoles de la région, toutes les écoles comptaient au moins un.e ÉII parmi ses élèves.

ÉCOLES PRÉSENTANT LES CONCENTRATIONS LES PLUS FORTES D'ÉII EN 2016-2017¹⁴

Réseau public	% d'ÉII par école
Écoles primaires	
École Saint-Joseph (CSSDC)	31,46 %
École Frédéric-Tétreau et Immaculée-Conception (CSSDC)	23,22 %
École Saint-Pierre (CSSDC)	21,64 %
École Monseigneur-Milot (CSSBF)	16,22 %
École Notre-Dame-de-l'Assomption (CSSBF)	14,88 %
École communautaire l'Eau Vive (CSSBF)	13,99 %
École Saint-Pie X (CSSDC)	13,81 %
École Duvernay (CSSDC)	12,93 %
École Sainte-Famille (CSSBF)	12,55 %
École Saint-Étienne (CSSDC)	12,44 %
École La ribambelle Wilfrid-Labbé (CSSBF)	12,23 %
École Saint-Louis-de-Gonzague (CSSDC)	11,86 %
École intégrée Notre-Dame-des-Bois-Francis et Saint-Christophe (CSSBF)	11,56 %
Écoles secondaires	
École Jeanne-Mance (CSSDC)	9,06 %
École secondaire les Seigneuries (CSSDLR)	8,19 %
École La Poudrière (CSSDC)	8,06 %
École secondaire Le boisé (CSSBF)	7,38 %
Réseau privé	
Écoles primaires	
Académie internationale Zig Zag	15,22 %
Collège Saint-Bernard (Primaire)	7,64 %
Écoles secondaires	
Collège Notre-Dame-de-l'Assomption	21,04 %
Collège Saint-Bernard (Secondaire)	12,76 %
Collège Clarétain de Victoriaville	9,04 %

Le ministère de l'Éducation, par le biais de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle ou de la Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit et de la nordicité, soutient financièrement les milieux scolaires dans la mise en œuvre d'initiatives visant le soutien à l'intégration des ÉII, la réussite éducative des élèves autochtones, l'éducation interculturelle ainsi que la sensibilisation aux réalités autochtones¹⁵.

QUELQUES INITIATIVES PORTEUSES DANS LA RÉGION DU CENTRE-DU-QUÉBEC¹⁶.

Le calendrier interculturel, initiative du CSSDC, propose de retracer diverses fêtes culturelles que célèbrent les élèves, qu'il.elle.s soient issu.e.s de l'immigration ou non. Les élèves des classes régulières aident les élèves bénéficiant de services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français dans la rédaction de textes décrivant les différentes fêtes. Par la suite, tou.te.s les élèves ont l'occasion de participer à ces fêtes lors de dîners communautaires. Cette initiative vise notamment les objectifs suivants :

- Favoriser chez les ÉII, incluant les immigrant.e.s francophones, une meilleure connaissance du Québec et de ses repères socioculturels et scolaires.
- Soutenir des initiatives permettant de faciliter les transitions vécues par les élèves issu.e.s de l'immigration ou allophones (entrée à l'école, passage de la classe d'accueil à la classe ordinaire, de la formation générale des jeunes à la formation générale des adultes, etc.).
- Sensibiliser les élèves et le personnel à la diversité ethnoculturelle, linguistique et religieuse et à sa prise en compte à l'école et dans la société québécoise.
- Favoriser le rapprochement, le dialogue et les relations interculturelles harmonieuses.

Le CSSDC met en place également **un projet de bibliothèque migrante** qui permet aux enseignant.e.s du primaire et du secondaire de découvrir en classe des albums et des livres jeunesse abordant différents thèmes liés à la diversité ethnoculturelle. Cette initiative vise notamment l'objectif suivant :

- Assurer la prise en compte de la diversité à l'école.

Le CSSDC et le Regroupement interculturel de Drummondville (RID) travaillent de concert afin de proposer **l'approche orientante** aux ÉII. Plusieurs activités sont mises en place dès le primaire pour aider les apprenant.e.s à connaître leurs intérêts et à découvrir les divers parcours scolaires menant au marché du travail. Aussi, des rencontres avec les parents hispanophones et arabophones sont organisées afin de leur présenter ces différents parcours à l'aide d'un interprète. Cette initiative vise notamment l'objectif suivant :

- Soutenir la réussite éducative des ÉII en collaboration avec des organismes communautaires ou d'autres partenaires.

Le CSSBF a déployé un **nouveau modèle de service hybride** pour les élèves bénéficiant de services de soutien à l'apprentissage du français, qui passe entre autres par la concertation avec différents organismes de Victoriaville et de sa région. Parmi ces organismes, le Comité d'accueil international des Bois-Francs (CAIBF) joue un rôle important, soit d'accompagner les ÉII, notamment les réfugié.e.s syrien.ne.s et leur famille, pendant les cinq années suivant leur établissement dans la région. Les services offerts sont nombreux : accompagnement en milieu scolaire des ÉII lors de leurs premières journées, évaluation (pour intégrer l'élève au niveau scolaire adéquat), services d'interprétariat, ateliers d'information pour les familles et les élèves, activités sportives, etc. Ces partenariats et ces activités visent les objectifs suivants :

- Favoriser chez ÉII, incluant les immigrant.e.s francophones, une meilleure connaissance du Québec et de ses repères socioculturels et scolaires.
- Soutenir la réussite éducative et la persévérance scolaire des ÉII à risque d'exclusion.
- Soutenir la réussite éducative des ÉII en collaboration avec des organismes communautaires ou d'autres partenaires.
- Soutenir les collaborations entre l'école et les familles immigrantes.

QUELQUES ORGANISMES IMPLIQUÉS DANS LES INITIATIVES PRÉSENTÉES

1

REGROUPEMENT INTERCULTUREL DE DRUMMONDVILLE (RID)

511, rue Lindsay
Drummondville (QC) J2B 1H3
Téléphone : 819 472-8333
<http://www.riddrummondville.ca/>

2

LE COMITÉ D'ACCUEIL INTERNATIONAL DES BOIS-FRANCS (CAIBF)

59, rue Monfette, bur. 208-A
Victoriaville (Québec) G6P 1J8
Téléphone : 819 795-3814
<http://www.caibf.ca/>

LES SERVICES D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS ET LES SERVICES DE SOUTIEN LINGUISTIQUE D'APPOINT EN FRANCISATION

Les CSS francophones offrent des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français ainsi que des services de soutien linguistique d'appoint en francisation. Les premiers visent à réduire l'écart entre les compétences en français des élèves concerné.e.s et celles qui sont attendues des élèves du même âge alors que les seconds les aident à accroître leur maîtrise du français. Ces services s'adressent à tou.te.s les élèves qui en ont besoin, qu'il.elle.s soient issu.e.s de l'immigration ou non et ce, sans égard à leur langue maternelle déclarée¹⁷.

AINSI, CES SERVICES NE SONT PAS RÉSERVÉS EXCLUSIVEMENT AUX ÉII ET CE NE SONT PAS TOU.TE.S LES ÉII QUI EN BÉNÉFICIENT.

En 2016-2017, 338 élèves ont reçu de tels services, ce qui correspond à 1,05 % de l'ensemble des élèves de la région. Parmi ces élèves, 323 sont des ÉII, dont 282 de 1^{re} génération et 41 de 2^e génération.

Sur l'ensemble des élèves ayant reçu du soutien à l'apprentissage du français :

214 ÉLÈVES OU **63,31 %**

ONT REÇU DES SERVICES INTENSIFS D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS (AU MOINS UNE PÉRIODE PAR JOUR) EN CLASSE ORDINAIRE. 49 DE CES ÉLÈVES (14,5 %) ONT ÉTÉ CONSIDÉRÉ.E.S EN SITUATION DE GRAND RETARD SCOLAIRE, C'EST-À-DIRE PRÉSENTANT TROIS ANS OU PLUS DE RETARD PAR RAPPORT À LA NORME SCOLAIRE QUÉBÉCOISE.

61 ÉLÈVES OU **18,05 %**

61 ÉLÈVES (18,05 %) ONT PU BÉNÉFICIER DE SERVICES DE SOUTIEN LINGUISTIQUE D'APPOINT EN FRANCISATION LEUR PERMETTANT, NOTAMMENT, DE PARFAIRE LEUR LANGUE SCOLAIRE.

63 ÉLÈVES OU **18,64 %**

ONT REÇU CES SERVICES AU SEIN D'UNE CLASSE D'ACCUEIL EN SUIVANT LE PROGRAMME D'INTÉGRATION LINGUISTIQUE, SCOLAIRE ET SOCIALE. 25 (7,4 %) DE CES ÉLÈVES ONT ÉTÉ CONSIDÉRÉ.E.S EN SITUATION DE GRAND RETARD SCOLAIRE.

0

AUCUN.E ÉLÈVE N'A REÇU CES SERVICES DANS UNE CLASSE D'ACCUEIL RÉSERVÉE AUX ÉLÈVES EN SITUATION DE GRAND RETARD SCOLAIRE.

LA DIVERSITÉ DES SERVICES OFFERTS TÉMOIGNE DES DIFFÉRENTS BESOINS DES ÉLÈVES.

CONCEPTION ET RÉDACTION

Corina Borri-Anadon
Sivane Hirsch*

AVEC LA COLLABORATION DE

Karol-Anne Auger
Karine Gélinas
Catherine Gélinas-Côté
Renaud Goyer
Wejdene Guizani
Eve Lemaire
Mathieu Lizotte
Zakary Mandeville
Elisabeth Martinez-Manningham
Clara Rangama
Xavier St-Pierre*.

GRAPHISME

Fabian Will

RÉVISION LINGUISTIQUE

Marie-Claire Légaré

Ces fiches ont été réalisées grâce au soutien de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle du ministère de l'Éducation.

*Tous les noms apparaissent en ordre alphabétique.

© Corina Borri-Anadon et Sivane Hirsch, 2021

Pour citer ce document :

Borri-Anadon, C. et Hirsch, S. (2021). *Des clés pour mieux comprendre la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en milieu scolaire : le cas du Centre-du-Québec*. Trois-Rivières : LEDIR (UQTR) et DILEI. Repéré à : www.uqtr.ca/ledir

¹ Les informations de cette section proviennent des documents suivants :

Bellavance, C., Rousseau, Y. et Roy, J. (2013). *Histoire du Centre-du-Québec*. Québec, Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Morneau, J. et Perron, N. (2015). *Le Centre du Québec. Les régions du Québec en bref*. Québec, Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Cette section historique, qui fait état de la présence autochtone sur le territoire de la région du Centre-du-Québec, n'est pas exhaustive (voir <https://native-land.ca/?lang=fr>). Par ailleurs, puisque les noms que l'on utilise généralement au Canada pour désigner les peuples autochtones ne sont pas toujours les mêmes que ceux qui sont utilisés par les peuples eux-mêmes, nous privilégions dans cette fiche la deuxième appellation et la graphie correspondante (voir : https://www.mcq.org/documents/10706/21548/Pltq_autochtone_anx_fr_VF_maj_20150204.pdf/84dc0e01-2526-4347-929c-341e068f9135).

Ainsi, *Waban-Aki* sera utilisé pour désigner les Abénakis.

² Institut de la statistique du Québec. (2017). *Bulletin statistique régional*. Édition 2017. Centre-du-Québec. Repéré à : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2017/17-Centre-du-Quebec.pdf>

³ Statistique Canada (2017). *Centre-du-Québec [Région économique], Québec et Québec [Province] (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016*, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Repéré à : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

⁴ Il s'agit des personnes qui sont des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), des Métis ou des Inuit et/ou les personnes qui sont des Indiens inscrits ou des traités (en vertu de la Loi sur les Indiens du Canada) et/ou les personnes qui sont membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne. (voir Statistique Canada). (2015). *Identité autochtone de la personne*. Repéré à : https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DECI&Id=59224

⁵ Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Ce terme soulevant certaines réserves, on lui préfère le terme minorités racisées. (voir à ce sujet Mc Andrew, M., Ledent, J. et Bakhshaei, M. (2013). *Des mots pour le dire. La persistance des identités, des appartenances et des processus d'exclusion*. Repéré à : <http://ofde.ca/wp-content/uploads/2019/07/Des-mots-pour-le-dire-2.pdf>).

⁶ Ce qui correspond aux personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence (voir Statistique Canada. (2016). *Immigrant*. Repéré à : http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=Unit&Id=85107).

⁷ Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). (2016). *Portraits régionaux 2005-2014 : Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2016*. Repéré à : http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Portraits_regionaux2005-2014.pdf

⁸ Statistique Canada. (2013). *Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec, Québec (tableau)*. Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit n° 99-004-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013. Repéré à : https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/search-recherche/frm_res.cfm?Lang=F&SearchText=region&SearchType=Begins&SearchPR=01&TABID=1&Geoi=HR&Code1=2412#tabs1

⁹ Une démarche d'analyse thématique a été réalisée en novembre 2018 à partir d'écrits régionaux et provinciaux indexés dans la base de données Eurêka.

¹⁰ Cette section se centre principalement sur les ÉII. En effet, les données colligées par les milieux scolaires ne permettent pas de documenter le nombre d'élèves autochtones ou appartenant à des minorités religieuses ou racisées. Les données présentées proviennent de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle (DILEI) du ministère de l'Éducation. (Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2017-08-03).

¹¹ Bien que les données présentées soient antérieures à l'adoption de la loi 40, les noms des commissions scolaires francophones ont été modifiés selon la nouvelle appellation. Concernant les commissions scolaires anglophones ou à statut particulier, la CS du Littoral est devenue le CSS du Littoral, alors que les noms des CS anglophones, crie et Kativik sont maintenus.

¹² La langue maternelle indique la première langue apprise par l'élève et encore comprise par l'élève. Celle-ci peut être différente de la langue déclarée comme celle généralement parlée à la maison. Voir Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). (2018). *Guide de déclaration en formation générale des jeunes*. Québec : Gouvernement du Québec.
Repéré à : <http://www1.education.gouv.qc.ca/charlemagne/medias/GuideDeclarationFGJ.pdf>

¹³ Les sous-continent d'origine ont été établis à partir de ceux qui sont présentés dans le document suivant : Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle. Pour une liste indicative des pays et des territoires inclus dans les continents et les sous-continent, voir Présence en 2016 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2014. Lorsque ces sous-continent d'origine correspondent à moins de 1 % des élèves, ils sont regroupés dans la catégorie « Autres ».

¹⁴ Écoles de 100 élèves et plus, dont jusqu'à 10 écoles primaires et jusqu'à 5 écoles secondaires pour le réseau public et jusqu'à 3 écoles primaires et 3 écoles secondaires pour les réseaux privé et gouvernemental, le cas échéant.

¹⁵ MEES (2019). *Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle*.
Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/Guide-soutien-milieu-scolaire_2019-2020.pdf

¹⁶ Ces initiatives ont été répertoriées grâce à des contacts avec les personnes ressources des différents centres de services scolaires, à la consultation des sites Web de ces derniers et d'autres organismes impliqués ainsi qu'à une recherche dans les médias régionaux.

Pour plus d'informations sur les différents programmes destinés aux personnes issues de l'immigration et aux réfugiés proposés par l'organisme CAIBF, consultez : <http://www.caibf.ca>

Pour plus d'informations sur le modèle de service hybride du Centre de services scolaire des Bois-Francs, consultez : <http://www.csbf.qc.ca/rentree-legere-progression-de-la-clientele/>

¹⁷ MEES (2019). *Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle*.
Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/Guide-soutien-milieu-scolaire_2019-2020.pdf